

**Sauvegarde et partage
Accompagnement personnalisé**

Animateur : Jean-Yves GUILLOU

Objectif

Trois séances doivent vous permettre d'utiliser Internet de manière approfondie par l'utilisation de logiciels gratuits (essentiellement de chez Google).

Il sera possible d'**apporter et utiliser son propre ordinateur portable** ce qui permettra de régler sur place certains problèmes particuliers (matériels ou logiciels) que vous rencontrez chez vous.

Programme

Nous aborderons :

- la **création** et le **partage de fichiers** divers par la fonction **Google Drive (principe du cloud)**
- Google **Drive** permet en particulier de créer des documents (traitement de texte, tableur, présentation...) sans installer de logiciel sur son ordinateur. Tout se passe dans le navigateur (Microsoft **Edge**, Mozilla **Firefox**, Google **Chrome**...)
- la gestion d'album **photo** par l'outil **Google Photos** qui permet de retoucher ses propres photos et de les partager avec d'autres internautes
- l'introduction et le partage de **vidéos** par l'outil **YouTube** qui permet de mettre en ligne ses propres vidéos et de les partager avec d'autres internautes.

Calendrier

Les cours se dérouleront sur un module, le **jeudi de 17h30 à 19h** du 6 janvier au 20 janvier 2022.

Besoins en matériel

Un ordinateur sous Windows (7, 8 ou 10) ou Apple (Mac OS X), une clé USB, un classeur

Il sera éventuellement possible d'utiliser un PC du club (Windows 10)

Inscription

Cotisation¹	20 €
Montant du module	10 €

RENSEIGNEMENTS :

Christian VOLLE : ☎ 06 60 48 00 47

mail : carantec.informatique@gmail.com

site : www.informatiqueclub-carantec.fr

Sauvegarde et partage / accompagnement personnalisé

Séance le jeudi de 17h30 à 19h

du 6 janvier au 20 janvier 2022 avec Jean-Yves Guillou

Nom : **Prénom :**

N° **Rue :**

Code postal : **Ville**

Téléphone **Portable**

E- mail

Cotisation¹	€
Module	€
Report inscription 2020/2021	

**Je m'engage à présenter
un passe sanitaire en règle.**

Signature

¹ La cotisation est nominative, individuelle et non remboursable. Une seule cotisation est suffisante pour l'inscription à plusieurs modules.